



Conditions générales d'utilisation

Version du 1^{er} octobre 2009

La PLATE-FORME REGIONALE D'INNOVATION « CISNA » (ci-après désignée par « la Plate-Forme CISNA ») est une plate-forme collaborative des compétences industrielles et académiques. Elle a notamment pour objectif la mutualisation de moyens logiciels, informatiques et savoir-faire pour que les entreprises accroissent leurs compétences et compétitivités.

La Plate-Forme CISNA a été créée et développée par L'INSTITUT AUTOMOBILE DU MANS (ci-après désigné par « L'IAM »).

Le fonctionnement de la Plate-Forme CISNA repose notamment sur la mise à disposition de logiciels dont L'IAM a acquis le droit d'utilisation dans le cadre de contrats de licence.

L'utilisation de la Plate-Forme CISNA est soumise à une adhésion préalable auprès de L'IAM, et à l'acceptation et au strict respect des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Article 1 : Accès à la Plate-Forme CISNA

L'utilisation de la Plate-Forme CISNA nécessite :

1. D'être adhérent de L'IAM,
2. D'être titulaire d'un bon commande dûment accepté par L'IAM,
3. D'être titulaire d'une police d'assurance adaptée et en vigueur,
4. D'avoir accepté les présentes Conditions Générales d'Utilisation en les paraphant et les signant.

1.1. Adhésion à L'IAM

L'utilisation de la Plate-Forme CISNA nécessite d'être adhérent de L'IAM, et à jour de ses cotisations. En conséquence, tout utilisateur de la Plate-Forme CISNA doit pouvoir justifier de sa qualité d'adhérent et/ou qu'il est dûment autorisé et habilité à représenter un adhérent auprès de la Plate-Forme CISNA.

Dans ce cadre tout adhérent doit préalablement notifier par écrit à L'IAM la liste des personnes physiques autorisés et habilités à le représenter auprès de la Plate-Forme CISNA. Cette liste doit être validée par L'IAM, ainsi que toute modification qui pourrait lui être apportée.

1.2. Bon de commande

Toute utilisation de la Plate-Forme CISNA doit être précédée de l'envoi par l'adhérent concerné d'un bon de commande à L'IAM. Ce bon de commande peut être adressé à L'IAM par courrier postal, par voie électronique ou par télécopie. Il peut également être remis en main propre à un représentant habilité de L'IAM.

Ce bon de commande – dûment signé par un représentant habilité de l'adhérent – doit être strictement conforme au modèle de bon de commande annexé aux présentes. L'IAM tient à la disposition des adhérents un fichier informatique vierge de bon de commande sur simple demande de leur part ou en libre téléchargement sur le site internet de L'IAM.

Le bon de commande doit être accompagné d'une attestation d'assurance justifiant que l'adhérent a souscrit une police d'assurance et de responsabilité civile, auprès d'une compagnie notoirement solvable, le garantissant contre les dommages causés aux biens et aux personnes par ses salariés ou présumés. Cette attestation pourra être délivrée à L'IAM une seule fois par an, en cas d'utilisation récurrente de la plate-forme par l'utilisateur.

Chaque bon de commande sera préalablement vérifié par L'IAM.

L'utilisation de la Plate-Forme CISNA n'est possible qu'après acceptation écrite du bon de commande par L'IAM dans un délai de deux (2) jours ouvrés à compter de la date de réception du bon de commande.

De même, tout devis, avec annexes, émis et accepté par L'IAM, signé par une personne dûment habilitée de l'adhérent, et reçu par L'IAM dans un délai d'un mois à compter de la date d'émission du devis, vaut bon de commande. La signature du devis entraîne l'acceptation des présentes par l'adhérent. Le formulaire de demande d'accompagnement et d'expression des besoins est disponible sur simple demande à L'IAM ou en libre téléchargement sur le site internet de L'IAM.

1.3. Acceptation des Conditions Générales d'Utilisation

L'accès à la Plate-Forme CISNA doit en outre être précédé de la signature des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

1.4. Restriction à l'utilisation de la Plate-Forme CISNA

En tout état de cause, L'IAM se réserve discrétionnairement le droit de refuser ou de différer l'accès à la Plate-Forme CISNA notamment pour l'une ou plusieurs des raisons suivantes :

- incompatibilité manifeste entre le projet de calcul de l'adhérent et les possibilités techniques de la plate-forme ;
- incompatibilité de la durée prévisionnelle d'utilisation de la plate-forme par l'adhérent avec le planning d'occupation des salles de la plate-forme ;
- irrespect des présentes Conditions Générales d'Utilisation à l'occasion d'une précédente utilisation de la plate-forme, et notamment de l'article 3 relatif à la confidentialité ;
- défaut de justificatif du demandeur personne physique quant à sa capacité à engager juridiquement la personne morale adhérente à L'IAM.
- défaut de justificatif de la souscription d'une police d'assurance couvrant les dommages aux personnes et aux biens.

1.5. Modalités pratiques de l'accès

L'autorisation d'accès à la Plate-Forme CISNA est matérialisée par la délivrance à l'utilisateur d'un code d'accès et d'un mot de passe pour utiliser les logiciels de la plate-forme, d'un badge et d'une, clef de bureau lesquels sont personnels, incessibles et temporaires.

Un livret d'accueil récapitulatif des principales règles de sécurité et d'utilisation est également remis à l'utilisateur. L'utilisateur s'engage à respecter les règles rappelées dans le livret d'accueil.

Les frais liés au remplacement du badge et/ou de la clé en cas de vol, de perte, de détérioration ou de destruction seront refacturés à l'utilisateur négligent, sans préjudice de toute action ou de toute demande d'indemnisation du préjudice direct ou indirect subi par L'IAM. Les tarifs de remplacement de la clé et du badge sont indiqués dans le livret d'accueil.

L'IAM ne peut être tenu pour responsable des négligences des utilisateurs en matière de confidentialité des données (oubli de fermeture à clé de la salle confidentielle quand l'utilisateur s'en éloigne, oubli de documents physiques et numériques accessibles à tout un chacun, etc.).

Le badge et la clef seront remis à L'IAM une fois consommé le crédit d'heures de l'utilisateur. Un état des lieux de sortie sera alors établi dans les conditions prévues à l'article 2.2.2.

L'utilisation de la Plate-Forme CISNA ne peut avoir lieu que pendant les horaires d'ouverture du siège social de L'IAM, à savoir du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (hors jours fériés). L'utilisateur doit donc s'organiser de telle manière que ses travaux en cours soient clos et enregistrés avant la fermeture de la Plate-Forme CISNA.

Article 2 : Règles d'utilisation, de sécurité et de bon usage

2.1. Obligations de l'utilisateur

L'utilisateur s'engage à utiliser la Plate-Forme CISNA conformément aux modalités indiquées dans le bon de commande, et exclusivement aux fins précisées dans le bon de commande.

L'utilisateur s'interdit ainsi de s'écarter directement ou indirectement de l'objet de l'étude précisée dans le bon de commande.

L'utilisateur doit s'assurer que l'utilisation des ressources informatiques de la Plate-Forme CISNA est rationnelle et loyale, et doit éviter leur saturation ou leur détournement à des fins personnelles.

En particulier l'utilisateur :

- doit respecter scrupuleusement les présentes Conditions Générales d'Utilisation et notamment la clause de confidentialité,
- doit assurer la protection de ses informations en utilisant les différents moyens de sauvegarde individuels ou collectifs mis à sa disposition,
- est responsable des droits qu'il donne aux autres utilisateurs,
- doit signaler toute tentative de violation de son compte d'utilisateur et, de façon générale, toute anomalie qu'il peut constater,
- choisit des mots de passe sûrs, gardés secrets et en aucun cas ne doit les communiquer à des tiers,

- s'engage à ne pas mettre à la disposition d'utilisateurs non autorisés un accès aux systèmes ou aux réseaux par le biais des matériels dont il a l'usage,
- ne doit pas utiliser ou essayer d'utiliser des comptes autres que le sien ou de masquer sa véritable identité,
- ne doit pas tenter de lire, modifier, copier ou détruire des données autres que celles qui lui appartiennent en propre, directement ou indirectement. En particulier, il ne doit pas modifier le ou les fichiers contenant des informations comptables ou d'identification,
- ne doit pas quitter son poste de travail ni ceux en libre-service sans se déconnecter en laissant des ressources ou services accessibles. En effet, chaque utilisateur est responsable de l'utilisation des ressources informatiques (locales ou distantes) faite à partir de son compte,
- doit remplir un état des lieux d'entrée et de sortie permettant notamment de signaler à L'IAM tout défaut, toute anomalie, toute erreur ou tout problème de toute nature lié à l'utilisation de la Plate-Forme CISNA ,
- doit faire un usage en « bon père de famille » et une utilisation conforme des équipements, matériels et logiciels mis à sa disposition dans le cadre de la Plate-Forme CISNA,
- doit veiller à fermer la salle à clef en quittant les lieux,
- ne doit laisser aucun document pouvant comporter des données confidentielles dans la salle, et ce même dans la poubelle.

L'utilisation d'ordinateurs portables personnels est subordonnée à l'accord écrit et préalable d'un représentant habilité de L'IAM.

Le propriétaire ou l'utilisateur de l'ordinateur portable doit permettre aux services de L'IAM d'accéder sans restriction à sa machine afin de pouvoir vérifier son innocuité.

L'IAM se réserve le droit de suspendre à tout moment et sans préavis l'autorisation d'utilisation d'ordinateur personnel.

L'IAM n'est en aucun cas responsable des problèmes qui pourraient survenir au matériel personnel de l'utilisateur (virus, piratage), ou tout dommage direct ou indirect lié à l'utilisation de la Plate-Forme CISNA. L'IAM n'a aucune obligation d'entretien ou de dépannage des ordinateurs, logiciels et autres équipements informatiques apportés par l'utilisateur.

L'IAM se réserve le droit de vérifier, par tous les moyens dont il dispose, du bon usage fait des outils mis à la disposition de l'utilisateur.

Le droit d'accès à la Plateforme accordé à l'utilisateur lui sera immédiatement retiré ou suspendu par L'IAM en cas d'irrespect des obligations contenues dans les présentes Conditions Générales d'Utilisation, et ce, sans qu'aucune demande de remboursement des heures non consommées, ni aucune réclamation de toute nature, ne puisse être faite à L'IAM

Par ailleurs, L'IAM se réserve le droit de réclamer réparation à l'utilisateur de tout dommage, directement ou indirectement, causé à la Plate-Forme CISNA qui lui seraient imputable, et ceci par tous les moyens de droit.

2.2. Obligations de l'Institut Automobile du Mans

2.2.1. Quant aux résultats des calculs et à leur caractère exploitable par l'utilisateur

D'une façon générale, L'IAM n'est pas responsable des calculs et/ou des études réalisées par les utilisateurs sur la Plate-Forme CISNA, qui constitue une simple mise à disposition de moyens informatiques, conformément au préambule des présentes. L'IAM n'encourt aucune responsabilité liée à l'atteinte ou la non atteinte des résultats visés par les utilisateurs, ou à l'exploitabilité de ces derniers.

Lorsque L'IAM est sollicitée pour assister les utilisateurs dans leurs calculs et/ou études, il est précisé que L'IAM ne souscrit dans ce cadre qu'une simple obligation de moyen.

L'IAM s'engage néanmoins par l'intermédiaire de ses ingénieurs salariés à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires, dans la limite de ses compétences et des capacités techniques de la Plate-Forme CISNA, pour satisfaire aux demandes de l'utilisateur.

2.2.2. Quant au fonctionnement de la Plate-Forme CISNA

L'IAM s'engage à mettre à la disposition de l'utilisateur des outils informatiques (ordinateurs, logiciels, etc.) et bureautiques en parfait état de fonctionnement.

En cas de défektivité avérée du matériel mis à la disposition de l'utilisateur dûment constatée par L'IAM, L'IAM ne comptabilisera pas au débit de ce dernier les heures d'utilisation de la plate-forme pendant lesquelles le matériel n'était pas utilisable. L'utilisateur se verra créditer pour l'avenir du nombre d'heures correspondant.

Lors de la mise à disposition de la plate-forme à l'utilisateur, un « état des lieux d'entrée » sera effectué contradictoirement entre L'IAM et l'utilisateur aux fins de vérifier que l'ensemble des matériels est en état de fonctionnement.

La fin d'utilisation de la plate-forme par l'utilisateur donnera lieu à un « état des lieux de sortie » dans les mêmes conditions.

L'utilisateur sera tenu responsable des dégradations constatées sur le matériel ou les locaux mis à sa disposition.

2.3. Conservation des données au terme de l'utilisation de la Plate-Forme CISNA

A la demande expresse de l'utilisateur, L'IAM mettra tout en œuvre pour permettre la conservation pendant une durée à définir avec l'utilisateur et maximale de 2 jours ouvrés, les données individuelles présentes sur le compte de l'utilisateur. La technique de conservation des données permettra de conserver leur caractère confidentiel. A cet égard L'IAM souscrit une simple obligation de moyen.

Passé ce délai de jours ouvrés maximum et à défaut de toute réclamation de l'utilisateur, les données seront supprimées définitivement.

Si l'utilisateur ne souhaite pas que ses données soient conservées à l'issue de la période d'utilisation prévue de la plate-forme, elles seront immédiatement et définitivement supprimées.

Article 3 : Clause de confidentialité

Chaque utilisateur s'engage à garder strictement confidentiels et à ne pas divulguer ou communiquer aux tiers toute information, quelle qu'en soit la nature ou la forme, relative à la Plate-Forme CISNA, et notamment relative à son fonctionnement, à ses adhérents, aux calculs réalisés et/ou aux logiciels la composant.

Chaque utilisateur prendra toutes dispositions nécessaires pour préserver le caractère confidentiel de ces informations. Ces mesures ne pourront pas être inférieures à celles prises par L'IAM, pour la protection de ses propres informations confidentielles.

A ce titre, chaque utilisateur s'engage notamment à ne communiquer les informations confidentielles qu'aux membres de son personnel ou aux tiers concernés et à les utiliser dans le cadre précisé dans le bon de commande, et à prendre toutes dispositions pour que ses employés et tiers concernés traitent lesdites informations confidentielles conformément aux dispositions des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

En particulier chaque utilisateur s'engage à ne pas rendre accessible au public les informations confidentielles qui lui sont communiquées ou dont elle a connaissance dans le cadre du fonctionnement de la Plate-Forme CISNA, de telle sorte que les parties puissent démontrer à tout moment que ces informations confidentielles ne sont pas comprises dans l'état de la technique au sens de l'article L611-11 du Code de la Propriété Intellectuelle.

Article 4 : Droits de Propriété Intellectuelle et Industrielle

4.1. Logiciels composant la Plate-Forme CISNA

L'IAM n'est pas propriétaire des logiciels composant la Plate-Forme CISNA. Les droits d'utilisation de ces logiciels ont été acquis par L'IAM dans le cadre de contrats signés par les titulaires des droits d'utilisation, qui décrivent précisément le périmètre des utilisations possibles. Tout droit de propriété intellectuelle et industrielle sur les logiciels mis à disposition au sein de la Plate-Forme CISNA demeure la propriété exclusive du ou des détenteurs de licence desdits logiciels.

L'utilisateur s'engage à respecter strictement l'ensemble des contrats de licence des logiciels de la Plate-Forme CISNA, disponibles sur demande.

L'utilisation de la Plate-Forme CISNA n'implique aucune licence ou transfert de propriété, même partiel des logiciels et plus généralement de tous les droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle relatifs aux logiciels composant la Plate-Forme CISNA.

Les droits d'utilisation des logiciels sont strictement limités à une utilisation dans le cadre des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Il est strictement interdit à l'utilisateur d'effectuer des copies des logiciels mis à sa disposition par la Plate-Forme CISNA pour quelque usage que ce soit.

L'IAM se réserve le droit d'agir contre l'utilisateur ou l'adhérent qu'il représente pour toute perte, responsabilité, dommage, frais et toutes les dépenses, incluant les honoraires d'avocats et les frais d'expertise, résultant directement ou indirectement de toute réclamation, action, et de tout recours alléguant une violation de la présente clause ou de la violation d'un des droits de propriété intellectuelle en relation avec les logiciels.

4.2. Propriété des résultats des études et calculs réalisés par les adhérents au sein de la Plate-Forme CISNA

Les utilisateurs sont propriétaires des études, calculs et résultats réalisés et obtenus par une utilisation de la Plate-Forme CISNA conforme aux présentes Conditions Générales d'Utilisation et au bon de commande accepté par L'IAM.

Sauf accord particulier, lorsque L'IAM est sollicité pour assister l'adhérent dans la réalisation de ses travaux, il est précisé que L'IAM abandonne tout droit de propriété intellectuelle et industrielle sur les études, calculs et résultats réalisés et obtenus par une utilisation en collaboration de la Plate-Forme CISNA.

Article 5 : Sanctions applicables et juridictions compétentes

La loi, les textes réglementaires, les présentes Conditions Générales d'Utilisation et le bon de commande définissent les droits et obligations des utilisateurs de la Plate-Forme CISNA.

En cas de conflit entre les dispositions des présentes Conditions Générales d'Utilisation et du bon de commande, les dispositions des présentes Conditions Générales d'Utilisation prévaudront.

L'IAM se réserve le droit de prendre toutes mesures conservatoires, en cas d'urgence ou de manquements graves ou répétés aux règles de sécurité, afin de sauvegarder l'intégrité des équipements, des logiciels et des données de la Plate-Forme CISNA.

Sans préjudice de l'application immédiate des sanctions contractuelles, ou de toute autre clause contenues dans les présentes Conditions Générales d'Utilisation, L'IAM se réserve le droit d'exercer tout moyen de droit et/ou d'agir contre l'utilisateur ou contre l'adhérent qu'il représente afin de demander réparation et/ou indemnisation du préjudice subi consécutif à tout dommage direct ou indirect lié au non respect par l'utilisateur des présentes Conditions Générales d'Utilisation ou à l'utilisation de la Plate-Forme CISNA.

Les tribunaux compétents pour régler tout différend né de l'application des présentes Conditions Générales d'Utilisation sont les juridictions du MANS.

La loi applicable aux présentes Conditions Générales d'Utilisation est la loi interne française, exclusion faite de toute convention internationale.



La signature des présentes Conditions Générales d'Utilisation est un préalable obligatoire à l'accès à la Plate-Forme CISNA

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation comprennent **[1]** Annexes figurant ci-après.

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Qualité(e) :

Nom de l'adhérent personne morale :

certifie avoir pris connaissance des « **Conditions Générales d'Utilisation de la Plate-Forme CISNA** » et m'engage à m'y conformer strictement. Les contrats de licence d'utilisation des logiciels sont à ma disposition sur simple demande. En cas de faute, volontaire ou involontaire, connue ou inconnue de ma part, L'IAM ne pourra être mis en cause ou tenu responsable des conséquences de mes actes. J'assumerai seul(e) les éventuelles sanctions prévues par la loi et/ou les présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Nombre total de pages des présentes Conditions
Générales d'Utilisation :

A , le / / 20.....

*(Signature à faire précéder de la mention manuscrite "Lu
et approuvé")*

ANNEXE 1

Bon de commande

Bon de commande		Date de la demande : 22/12/2009	Version 1.0
Avant toute réservation, merci de s'assurer des disponibilités de la plate-forme CISNA auprès du responsable au 02 53 04 85 34 ou cisna@institut-automobile-du-mans.fr			
Un avenant au présent bon de commande sera établi en cas de dépassement du temps d'utilisation initialement prévu (sous réserve de la disponibilité des ressources).			
Objet de l'étude :			
Nombre de personnes :		1	Merci de renseigner le tableau ci-dessous
Noms, prénoms et qualités des utilisateurs de CISNA mandatés par l'adhérent :			
Nom	Prénom	Fonction	
Date de début	Date de fin	Nombre jours ouvrés	
23/12/2009	23/12/2009	1	Coût
Nombre de forfaits de base (avec un mailleur et un solveur) :		1	200 € HT
Choix mailleur :	Merci de choisir un mailleur		
Choix solveur :	Merci de choisir un solveur		
Nombre de coeurs :	Ne pas choisir un nombre de coeurs		0 € HT
Choix mailleur :	Ne pas choisir de mailleur		
Choix solveur :	Ne pas choisir de solveur		
Nombre de coeurs :	Ne pas choisir un nombre de coeurs		0 € HT
Nombre de solveurs supplémentaires :		0	0 € HT
Choix solveur :	Ne pas choisir de solveur		
Nombre de coeurs :	Ne pas choisir un nombre de coeurs		0 € HT
Choix solveur :	Ne pas choisir de solveur		
Nombre de coeurs :	Ne pas choisir un nombre de coeurs		0 € HT
Choix solveur :	Ne pas choisir de solveur		
Nombre de coeurs :	Ne pas choisir un nombre de coeurs		0 € HT
Choix solveur :	Ne pas choisir de solveur		
Nombre de coeurs :	Ne pas choisir un nombre de coeurs		0 € HT
Nombre de copies demandées sur le copieur :		0	0 € HT
Nombre de 1/2 journées visioconférence :		0	0 € HT
Coût global :			200 € HT
Modalités d'acceptation du présent bon de commande :			
Ce bon de commande doit être signé par une personne dûment habilitée et envoyé à l'Institut Automobile du Mans. Ce bon de commande sera validé après acceptation écrite de l'Institut Automobile du Mans sous deux jours ouvrés.			
Délais et modalités de paiement :			
30 jours à compter de l'émission de la facture, par chèque, virement ou mandat administratif.			
<i>« Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation de la plateforme CISNA, annexées au présent bon de commande, dont j'accepte tous les termes et m'engage à m'y conformer strictement. »</i>			
Nom et coordonnées de l'adhérent :		Nom, prénom et qualité du signataire :	
		Signature	
A le			
Cadre réservé à l'Institut Automobile du Mans			
Acceptation : oui/non			
N° d'ordre (après acceptation) :			